

20 Humour/Jeux

A.J.MOUGNENGUE N°9037

Macération	Lieu de recherche	Enonce	Règle	Juste
Prodigieux	Il régle	Reciproque	Nul	Pages des titres
Décourage				Puéril
Pièce de viande				Qualité
			Ensemble	
			Venelle	
Tel un ver	Porte voix			Mésurée
Bouchée	Mouvement			
Pavé			Télévision en bref	Tamis
Brin			Mère d'ourson	
		Vantas		
		Onéreux		
Nom miné	Limogé		Article	
	Décryptés		Objectif	
		Plante		
		Gare urbaine		
Presse			Transpire	Grands aigles
Champion				
		Bat le roi		

L'insolite du jour

Petit doigt coincé dans l'accoudoir, il poursuit la compagnie aérienne

UN Californien a entamé des poursuites contre deux compagnies aériennes américaines qu'il tient pour responsables de sa mésaventure : son petit doigt est resté coincé durant près d'une heure dans l'accoudoir de son siège de première classe.

Selon la plainte déposée à Los Angeles contre American Airlines et SkyWest Airlines, il aura fallu l'intervention des pompiers et d'un mécanicien spécialisé, qui a démonté

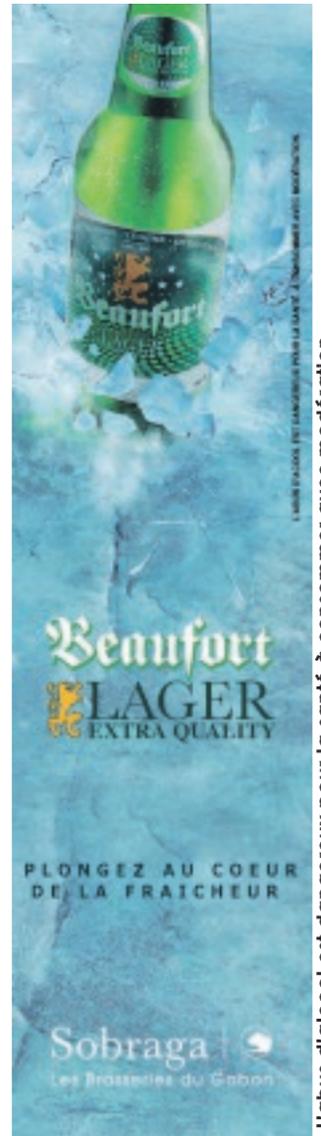
l'accoudoir, pour libérer l'infortuné voyageur.

Acteur de son état, Stephen Keys affirme avoir subi "une intense détresse émotionnelle et des douleurs durant plusieurs semaines" après l'incident survenu le 9 septembre à bord d'un vol reliant Reno (Nevada) à Los Angeles (Californie).

L'accident s'est produit pendant qu'il relevait son accoudoir pour se saisir de sa ceinture de sécurité. C'est alors que son auriculaire s'est pris dans un petit trou situé sous l'accoudoir, selon la plainte. "Le mécanisme à ressort situé à l'intérieur du trou de cet accoudoir a exercé une pression intense sur le doigt du plaignant, provoquant instantanément une blessure, un gonflement et de la douleur", écrivent les avocats de la victime.

Solution de la grille N° 9036

U	R	A	N	U	S	O	N
C	S	M	I	B	O	T	O
U	T	R	I	C	U	L	E
M	E	A	E	E	M	I	R
U	N	I	V	E	R	S	E
L	S	D	A	R	I	O	
U	I	P	A	R	I	A	U
S	L	I	M	E	L	I	L
E	S	T	M	O	R	A	L
I	S	E	O	E	T	E	L
S	R	U	I	N	E	S	E
E	T	E	T	A	T	S	A



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération

GABONITUDES par LYBEK

ÉCOUTE GA, UN PAUVRE BOUGRE ÉCOPE DE DIX ANS DE TAULE POUR AVOIR GIFLÉ SON PATRON QUI NE VOULAIT PAS LE PAYER, ET SURTOUT PARCE QU'IL N'AVAIT PAS LES MOYENS DE SE PAYER UN AVOCAT.

MAIS CE N'EST PAS NORMAL, S'IL N'AVAIT PAS LES MOYENS, ON AURAIT DÛ LUI ASSIGNER UN AVOCAT D'OFFICE !!

QU'EL ÉTAT ? TU NE SÀIS PAS QUE DES QU'ON DIT QUE C'EST L'ÉTAT QUI VA PAYER, TOUT LE MONDE FUIT. DEMANDE UN PEU AUX ÉLÈVES QUI ONT ÉTÉ ENVOYÉS DANS LES COLLÈGES PRIVÉS, OÙ EST PASSÉE LEUR BOURSE !

ET ALORS ?

BETH... L'ÉTAT !

HEU...

AU LIEU DE TE MÊLER DE CHOSE QUI TE DÉPASSENT, PENSE PLÛTÔT AUX BONS CÔTÉS DE LA JUSTICE, PENSE À TOUTS CES GRANDSTYPES QUI NE SONT JAMAIS CONDAMNÉS MALGRÉ LEURS CRIMES ET LEURS CHEQUES EN BOIS !

JE M'EN FOUS D'EUX ! CE QUE JE VEUX, C'EST QU'ON FACILITE L'ACCÈS DE LA JUSTICE AUX PAUVRES !!

MAIS C'EST DÉJÀ CHOSE FAITE !

DEPUIS QUAND ? ?

DEPUIS TOUJOURS. TOI-MÊME FAIS LE TOUR DES PRISONS, TU CONSTATERAS QU'ELLES SONT PLEINES DE PAUVRES TYPES QUI N'ONT PAS LES MOYENS DE LEUR DÉFENSE !!

© LYBEK 2018

MOBI CASH Le Mobile Money de Gabon Telecom

FORAITS INTERNET 4G+

COMPOSEZ *555#

DOUBLE TES FORAITS INTERNET AVEC MOBICASH

Jusqu'au 22 décembre 2018

Gabon Telecom

www.gabontelecom.ga Service client 500